

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,*

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie pour votre accueil et je tiens à remercier tout particulièrement le Président THIVENIN pour la réussite de ce 23^e Congrès annuel de la FENARA.

Je sais que c'est un évènement très difficile à organiser et qu'il s'y emploie sans compter son temps, bravo à lui et à ses équipes.

En tant que membre du Bureau national et Président de la Commission Paritaire nationale, je représente le Président QUEVILLON et je tiens à l'excuser car il n'a pas pu venir aujourd'hui en raison d'une réunion ministérielle de dernière minute.

Avec M. PERROT, médecin-conseil national et responsable national de l'action sociale du RSI, nous représenterons devant vous aujourd'hui notre régime.

Je tiens également à saluer tous les administrateurs ou anciens administrateurs de caisses du RSI qui sont présents et qui participent ou ont participé, au quotidien, à la gestion des caisses du RSI.

ooo

Après avoir retenu le thème d'une « *protection sociale tout au long de la vie* » pour vos dernières Journées nationales, vous avez décidé cette année de placer votre Congrès sous le thème fondamental d'une « *protection sociale solidaire et renforcée.* »

Je comprends votre démarche comme un symbole de votre attachement au RSI mais également comme un soutien de votre part face à certaines attaques médiatiques de contestataires qui souhaiteraient supprimer la sécurité sociale pour la remplacer par des assurances privées et renoncer ainsi toute solidarité intergénérationnelle.

Nous avons besoin de votre soutien car le RSI est devenu un objet politique.

Nous avons besoin que vous rappeliez auprès de vos parlementaires, des médias et des décideurs publics votre

attachement à un service public de sécurité sociale obligatoire et de qualité ayant les moyens de ses ambitions.

ooo

En tant que retraités et depuis plusieurs années, vous constatez l'atteinte portée à votre pouvoir d'achat et à votre pension de retraite.

Ces pensions de retraite de base ont été gelées en 2014 et seulement revalorisées de 0,1 % en 2015 tandis que d'autres mesures fiscales comme la suppression de la « *demi-part des veuves* », effectuée dans des conditions peu lisibles concernant les cas d'exonération, ont contribué à réduire le pouvoir d'achat des retraités.

A travers notre action sociale, nous constatons des situations de détresse et d'isolement très difficiles.

ooo

Bien évidemment, le RSI ne décide pas du poids des charges sociales qui s'applique sur vos pensions de retraite mais nous avons suffisamment de marge de manœuvre et de volonté politique pour permettre à tous de devenir un véritable acteur de sa protection sociale.

Bien évidemment, la crise économique pèse sur tout le monde et les efforts doivent être partagés mais une société qui ne protège pas suffisamment ses aînés n'est-elle pas dans l'erreur ?

ooo

Nos priorités s'expriment grâce à la démocratie sociale en exercice au RSI et où vos représentants siègent, mais également par toutes les actions que nous mettons en œuvre.

Nous en reparlerons, mais lorsque les prochaines élections des administrateurs du RSI se tiendront en 2018, la participation la plus importante possible sera nécessaire.

ooo

Cette protection sociale renforcée que vous appelez de vos vœux, porte non seulement sur la retraite mais également sur l'accès aux soins et sur la prévention de la perte d'autonomie.

Cette démarche correspond à l'ambition d'un RSI plus proche, plus lisible et plus protecteur pour ses assurés.

Le Docteur PERROT vous présentera les dispositifs innovants et performants mis en œuvre par le RSI sur ces deux derniers

sujets. A son écoute, vous constaterez que le RSI sait être à innovant et ingénieux.

Les élus du RSI siégeant dans les Commissions sociales et à la Commission préventive nationale soutiennent ces orientations.

L'action sociale collective, à laquelle la FENARA et ses fédérations collaborent activement, facilite bien évidemment la satisfaction de ces ambitions.

Avant de revenir en détail sur certains de ces dispositifs, quelques mots sur la retraite.

ooo

Le régime social des indépendants assure la protection sociale obligatoire de près de 7 millions de chefs d'entreprises actifs et retraités et de leurs ayants droit.

A ce titre, il verse près de 9 milliards d'euros de prestations en assurance vieillesse (régimes de base et complémentaire obligatoires) à 2,1 millions de retraités, parmi lesquels près de 930 000 artisans.

En tant que pensionnés, vous connaissez l'importance quotidienne de nos actions au service des assurés.

Le RSI inscrit sa mission liée à la retraite autour des priorités suivantes :

- une information de qualité pour les actifs,
- des actions renforcées permettant de reconstituer la carrière,
- une volonté d'améliorer le service des liquidations de droits retraite et,
- une gestion de la retraite au service de l'assuré et de son conjoint autour de l'objectif de la continuité de service y compris au moment du décès de l'assuré.

Cela se traduit notamment par la perspective prochaine d'une liquidation unique des pensions de base et complémentaire pour les régimes alignés (LURA) et par une homogénéisation des pratiques.

ooo

Parmi les principales évolutions concernant la retraite, je tiens à souligner que depuis le 1^{er} janvier 2016 des progrès importants ont été effectués au niveau des droits avec la réforme de la cotisation minimale d'assurance vieillesse de base permettant de garantir la validation de 3 trimestres de retraite par an au lieu de 2.

300 000 futurs retraités artisans et commerçants sont directement concernés par cette mesure.

Cette évolution concrétise un long combat politique d'une 20aine d'années des administrateurs du RSI. Le Président QUEVILLON est mobilisé pour essayer d'obtenir des pouvoirs publics la validation d'un 4^e trimestre avant la fin de son mandat actuel en 2018.

Cette mesure a pu être obtenue sans surcoût de cotisation pour les chefs d'entreprise grâce à la suppression de la cotisation minimale maladie pour les actifs.

ooo

Comme vous le constatez, l'amélioration de la qualité de service est au centre des préoccupations du RSI et de ses administrateurs.

Le Rapport de la mission parlementaire menée par les députés Fabrice VERDIER et Sylviane BULTEAU remis au Premier ministre le 21 septembre 2015 comprend 20 engagements de service pour traduire cette amélioration.

Un Comité de suivi se réunit régulièrement pour constater la mise en œuvre de ces recommandations dont certaines sont déjà pleinement atteintes.

Ces axes majeurs pour le RSI, qui concernent aussi bien les actifs que les retraités, permettent à chacun de mieux comprendre ses cotisations sociales mais également ses prestations et ses droits.

Nous sommes particulièrement attachés à ces orientations qui constituent des lignes centrales de notre négociation pour la COG Etat-RSI2 016-2019. Cette Convention d'Objectifs et de Gestion que nous espérons voir conclure très prochainement, inscrit le RSI dans l'avenir et doit porter non seulement la pérennisation de notre démocratie sociale mais également des engagements forts du Gouvernement pour répondre à l'exigence des parlementaires et des assurés.

Nous avons confiance.

ooo

La place des retraités dans le RSI est incontournable.

Cela est également le cas dans le cadre du Projet « *Trajectoire RSI 2018* », où les administrateurs ont défendu à son niveau

actuel, la part d'administrateurs représentant les retraités dans les futurs conseils d'administrateurs. Nous avons été entendus par les pouvoirs publics car un décret de février 2016 nous conforte sur ce point : 1/3 des Conseils d'administration continuera à être réservé aux représentants des retraités des assurés du RSI.

La réforme de la cartographie des caisses du RSI à compter du 1^{er} janvier 2019, avec son passage à 13 caisses régionales, permettra d'améliorer votre accueil et les services qui vous sont rendus.

Nous savons mieux que quiconque au RSI que rien ne peut remplacer l'humain pour vous accueillir, vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

C'est pour cela qu'il est nécessaire que nous nous réformions et ce projet « *Trajectoire RSI* » y contribue.

ooo

Une rencontre comme celle d'aujourd'hui est particulièrement importante car la place d'organisations comme la vôtre dans la gestion de notre régime obligatoire de protection sociale des travailleurs indépendants est fondamentale.

Plus que jamais, le solide partenariat signé chaque année entre le RSI et la FENARA trouve son sens.

Il consiste à mieux faire connaître à vos adhérents, la politique menée par la caisse nationale du RSI. Il s'agit de vous apporter une meilleure connaissance des prestations sociales proposées mais aussi des actions qui sont menées en matière de retraite, de santé, d'action sociale et de prévention.

Cette collaboration permet au RSI de participer au financement de certaines des actions menées par les fédérations locales et la fédération nationale. Nous y sommes très attachés.

ooo

Je compte plus que jamais sur vous pour défendre le RSI, pour relayer nos actions auprès des retraités de l'artisanat, notamment dans l'éloignement de certaines zones rurales ou dans l'isolement des centres villes urbains. Nous devons transmettre ce noble héritage aux générations futures.

Comme l'artisanat, le RSI est un solide, efficace et gravé dans le marbre !

Je vous remercie pour votre attention et demeure disponible pour toutes vos interrogations.

ooo